



Formulaire de demande d'aide financière

Fonds de vitalisation
(entreprises)

Le 30 août 2022

Formulaire de demande – Programme de vitalisation

Pour activer une case à cocher dans le formulaire, double-cliquez sur la case et sélectionnez la case activée.

1. Renseignements sur le promoteur			
Nom de l'organisme :			
Adresse :		Municipalité :	
Code postal :	Téléphone :		Autre :
Courriel :		Site Internet :	
Personne-ressource :			
Forme légale:			
<input type="checkbox"/> Entreprise individuelle		<input type="checkbox"/> Société par actions	
<input type="checkbox"/> Coopérative (à but lucratif)		<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) :	
<input type="checkbox"/> SENC			
2. Renseignements généraux sur le projet			
<input type="checkbox"/> Prédémarrage		<input type="checkbox"/> Expansion	
<input type="checkbox"/> Démarrage		<input type="checkbox"/> Projet de relève	
<input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) :			
Description sommaire du projet :			



Les axes de vitalisation priorités par le comité de vitalisation et détaillés dans le cadre de vitalisation sont les suivants :

- 1) Développement et bonification des services de proximité;
- 2) Amélioration du milieu de vie dans le but de promouvoir l'attraction et la rétention de la population;
- 3) Maximisation du potentiel économique de la région.

L'aide financière est accordée aux projets qui répondent au minimum à un de ces axes de vitalisation.

Identifiez à quel(s) axe(s) votre projet répond et expliquez pourquoi.

3. Le projet

Quelle est votre expertise dans le type de projet proposé ? Donnez des exemples de réalisations au besoin.

--

Étapes et échéancier de réalisation

<i>Étapes</i>	<i>Échéancier</i>
- Fin du projet	

Quels sont les principaux partenaires financiers et fournisseurs impliqués dans la réalisation du projet?

--

Quelles sont les retombées économiques et sociales du projet?

--

Chiffre d'affaires de l'entreprise

Avant le projet

Projeté

--	--	--

Emplois

Permanents

Temporaires

Nombre d'emplois

Créés :

Maintenus :

Quels sont les impacts de votre projet sur l'environnement et le développement durable?

--

4. Renseignements financiers		
Ventilation des coûts		
<i>Dépense</i>		<i>Coût</i>
	Coût total	
Coût du projet :		
Financement du projet - Sources de financement		
	<i>Montant</i>	<i>Confirmé</i>
<i>Fonds de vitalisation</i>		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
TOTAL		

Documents à remettre

Toute demande doit être obligatoirement constituée des documents suivants :

<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire).
<input type="checkbox"/>	Autorisation du requérant.
<input type="checkbox"/>	Plan d'affaires (à valider avec votre agent de développement).
<input type="checkbox"/>	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que les états financiers, les projections financières, lettre d'appui, lettres patentes, confirmation de partenariat, étude d'accompagnement, plan de visibilité, résolution, soumission, plan, croquis, autorisation ou permis, etc.

5. Dépôt d'une demande

Nous vous recommandons de vérifier votre admissibilité auprès d'un(e) agent(e) avant de soumettre votre demande à la MRC de Charlevoix-Est :

418 439-3947, option 3
MRC de Charlevoix-Est
Mission développement Charlevoix
172, boulevard Notre-Dame
Clermont (Québec) G4A 1G1

6

6. Signature du requérant

Il est essentiel de remplir cette section et de signer le formulaire de demande d'aide financière. Les formulaires non signés ne sont pas recevables et entraîneront le refus de la demande de financement.

Nom du signataire

J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande d'aide financière ainsi que dans les documents ci-joints sont exacts et véridiques.

Signature

Date

7. Rappel du processus de sélection

Entreprises admissibles

Toute entreprise légalement constituée, à l'exception des entreprises privées du secteur financier, faisant affaire sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est dont le siège social est au Québec et est inscrite au Registre des entreprises du Québec. En ce sens, toute forme juridique est admissible. Pour les détails complets concernant l'admissibilité des entreprises, consultez la politique du Fonds de vitalisation.

Entreprises non admissibles

Dans tous les cas, les investissements du *Fonds de vitalisation* ne peuvent être faits dans des entreprises dont les produits ou services contreviennent à la paix, au bien-être, à la liberté ou à la santé des travailleurs ou de la population en général ou dont la probité est mise en doute.

Critères d'analyse

Le comité de vitalisation procède à l'analyse des dossiers.

Dans son analyse de chaque demande, le comité de vitalisation aura à considérer **l'impact sur la vitalité socio-économique** du projet. Celui-ci devra être **significatif en termes d'investissement, d'effet de levier, de création ou de maintien d'emplois et de pérennité de l'entreprise**.

Le comité de vitalisation évaluera la mise de fonds, l'expérience du promoteur, le secteur d'activité, le type de projet, la création et le maintien d'emplois, l'impact sur la vitalité économique, l'impact environnemental du projet et les différentes sources de financement.